

Parcours Complémentaire

2018-2019

Informations du Stagiaire

122h de formation

Présentation générale	Page 2
Maquette	Page 3
Organisation générale	Page 4
Règles de validation	Page 8
Modalités d'évaluation	Page 9
Emploi du temps	Page 10
Annexes	
Plan de travail	Page 11
Stage S4	Page 12
Fiche de lecture	Page 13
Grilles des critères d'évaluation	Page 14
Modèle courrier stage S4	Page 17
Rapport de visite	Page 18

Ce parcours concerne les professeurs stagiaires du premier et du second degré qui sont déjà titulaires d'un Master M2 MEEF. Ils sont à ce titre inscrits dans un Parcours complémentaire.

Un diplôme Universitaire sera délivré à la fin de la formation si toutes les conditions d'évaluation sont remplies.

Principes :

Nous travaillerons en référence à une approche par la « **personnalisation des apprentissages** ». [Connac, 2012] avec le « Plan de travail » (Freinet C.). L'accompagnement des fonctionnaires stagiaires vers la profession a du sens par la création des temps et des espaces de liberté et d'autonomie pour une prise en charge par le stagiaire lui-même, responsable de son propre apprentissage.

Responsabilisation : dans l'établissement du plan de travail et de sa réalisation, dans l'assiduité aux formations, à travers l'engagement dans les stages d'observation et dans le projet.

Personnalisation : dans l'élaboration du plan de travail, dans l'accompagnement des visites, dans l'observation pour l'environnement éducatif.

Autonomisation : dans le choix de l'écrit pour la fiche de lecture, dans le choix des observations et de l'analyse pour l'environnement éducatif, dans le choix du lieu de stage pour la continuité des apprentissages, dans l'élaboration du projet inter-catégoriel.

Coopération : dans l'analyse de pratiques, dans le projet inter-catégoriel, dans l'observation de l'environnement éducatif.

- L'hétérogénéité est une richesse qui amène à pratiquer la différenciation dans le groupe.
- Les évaluations visent l'amélioration des apprentissages individuels et coopératifs dans la construction des compétences professionnelles.
- L'alternance est réalisée par des temps collectifs et individuels, par des temps de pratique et de théorisation.
- L'accompagnement individuel de chaque fonctionnaire stagiaire est assuré par un tuteur ESPE en plus du tuteur terrain, il est soutenu par les groupes de pairs (analyse de pratiques, projets).
- Le fonctionnaire stagiaire a une vision claire de ses réussites et de ses besoins.

Le DU se décline sur les 2 semestres sans distinction, jury académique annuel

Total année : 122 h

UE 1 - accompagnement du stage, mise en situation professionnelle, visite conseil, analyse de pratiques											Total : 38h			
Matières	référence compétences professionnelles	Volume horaire						Barème /20		Examen terminal				
		CM	TD	co-intervention		FAD		Contrôle continu	Contrôle terminal	Nature	Durée			
				CM	TD	cours	TD, suivi individualisé							
Accompagnement de la pratique	CC2, CC4		6						/20	visite + rapport				
Analyse de pratiques	CC14		30					non évalué						
Etablissement du plan de travail			2					non évalué						
visite de stage : 6h forfaitaires pour S3 et S4 pour 2 visites conseil ou plus si nécessaire en S3 , 1 visite évaluative S4, Plus 2 heures d'aide à la conception et suivi du Plan de travail (PT)														
UE 2 - Environnement éducatif, continuité des apprentissages											Total : 36 h			
Matières	référence compétences professionnelles	Volume horaire						Barème /20		Examen terminal				
		CM	TD	co-intervention		FAD		Contrôle continu	Contrôle terminal	Nature	Durée			
				CM	TD	cours	TD, suivi individualisé							
Environnement éducatif - Agir coopératif en équipes inter-catégorielle	CC13, CC11, CC10,		24					/20	écrit final (dossier) (2)					
Continuité des apprentissages en stages autres cycles			12					non évalué						
UE 3 - Compléments de formation											Total : 48 h			
Matières	référence compétences professionnelles	Volume horaire						Barème /20		Examen terminal				
		CM	TD	co-intervention		FAD		Contrôle continu	Contrôle terminal	Nature	Durée			
				CM	TD	cours	TD, suivi individualisé							
Repères pour la classe sur thématiques	CC6,CC4,		6					/20	fiche de lecture (3)					
Groupes de besoin (options)	CC14, CC9		24					non évalué						
Réalisation du plan de travail (1)	CC14		18					non évalué						

(1) Le plan de travail finalisé devra être remis directement au responsable du DU complémentaire avant le 20 mai de l'année universitaire.

(2) Le dossier est remis avant le 20 mai de l'année universitaire directement au responsable du parcours du DU complémentaire.

(3) La fiche de lecture est remise avant les vacances d'hiver directement au responsable du parcours du DU complémentaire.

Organisation générale du Parcours en trois Blocs

Les objectifs des trois UE sont de se centrer : pour l'UE 1 sur la classe, pour l'UE 2 sur l'environnement plus large de l'éducation des jeunes, l'UE 3 sur les besoins de travailler les compétences professionnelles complémentaires en devenir de chaque stagiaire.

La présence aux rencontres des jeudis (de 9h 30- 16h 30) et des vendredis (de 9h30-12h30 ou 16h30) est obligatoire.

UE 1 (38 h) : accompagnement du stage, mise en situation professionnelle, visite conseil, analyse de pratiques

Accompagnement de la pratique : Chaque fonctionnaire stagiaire bénéficie d'un suivi individuel de la part d'un enseignant ESPE qui assurera deux visites. Celui-ci le conseille en S3. Le travail du fonctionnaire stagiaire en classe est évalué lors de la visite de S4. Le tuteur ESPE participe à la conception du plan personnalisé de formation ou du plan de travail et à son adaptation en fonction des visites effectuées dans la classe.

Analyse de pratiques professionnelles : Des sous-groupes de fonctionnaires stagiaires sont réunis en ateliers d'analyse des pratiques professionnelles une fois par mois. Ces ateliers sont animés par un enseignant spécialiste de l'analyse. Ils ont pour objectif de répondre aux urgences pragmatiques du fonctionnaire stagiaire et à ses difficultés en S3. En S4 l'analyse devient réflexive et accompagne le fonctionnaire stagiaire dans l'exercice de problématisation à visée d'autonomie professionnelle. Une journée entière y sera consacrée en début d'année et une autre en décembre après la première visite. Les autres séances sont sur des matinées. Ce travail réflexif permet de prendre conscience de l'enjeu du développement des compétences professionnelles.

Etablissement du plan de travail. :

Un plan de travail sera établi dès la rentrée en concertation avec le responsable de la formation et le tuteur terrain. Il s'agit de chercher des réponses aux besoins des fonctionnaires stagiaires, de compléter leur formation. Les fonctionnaires stagiaires se positionneront sur des actions de formation, des enseignements didactiques, des enseignements du tronc commun. Ils peuvent réaliser des séances d'observation auprès de collègues de leur école, de leur établissement. Ces observations peuvent concerner des points spécifiques de la prise en charge de tous les élèves : les élèves en situation de handicap, les élèves allophones, à besoins spécifiques... Elles peuvent porter sur la manipulation de méthodes et outils pédagogiques.

Pour les fonctionnaires stagiaires en renouvellement, un plan personnalisé de formation est construit en tenant compte du parcours et des besoins dans la construction des compétences professionnelles. Il est élaboré fin août dans la cadre d'un entretien regroupant le stagiaire, un inspecteur,

un responsable de formation et un tuteur ESPE. Il sera communiqué au stagiaire après validation par l'autorité académique (DASEN pour le 1^{er} degré, recteur pour le 2nd degré). Le plan personnalisé de formation intègre ce plan de travail.

UE 2 (36 h) : environnement éducatif, continuité des apprentissages

Environnement éducatif : Les fonctionnaires stagiaires en renouvellement de stage mèneront des observations auprès d'enseignants confirmés les jeudis après-midi et deux vendredis après-midi sur l'année. Ces enseignants « experts » qui les accueillent, exercent sur le même niveau qu'eux. Le fonctionnaire stagiaire ciblera les points sur lesquels portera son observation en fonction des besoins repérés dans le plan personnalisé de formation. Un écrit professionnel sera attendu en fin d'année qui validera la capacité d'analyse des fonctionnaires stagiaires. Il devra contenir les apports didactiques et pédagogiques que le fonctionnaire stagiaire cherchera à intégrer dans sa pratique.

Agir coopératif : Les groupes-projets constitués de fonctionnaires stagiaires issus à la fois du primaire et du secondaire seront encadrés par des enseignants sur l'ensemble de l'année. Ces équipes inter-catégorielles interdisciplinaires seront outillées aux approches pédagogiques par Projet ou par Problème. Les fonctionnaires stagiaires devront co-construire en équipe un projet pédagogique qui leur est propre et auquel ils feront adhérer leurs élèves. Ils seront amenés à coopérer entre eux bien au-delà des temps réservés à l'ESPE de manière autonome. Les classes dont ils ont la charge seront amenées à participer au projet. Cette formation par alternance intégrera la dimension du continuum maternelle-primaire-collège-lycée. En mai les projets font l'objet d'un rapport écrit (évalué) et en juin d'une communication à l'ensemble des participants du Parcours. D'autres enseignants et institutionnels seront invités à la présentation en amphi. Les fonctionnaires stagiaires trouveront sur le forum dédié au DU parcours complémentaire des exemples de projets menés les années antérieures.

Continuité des apprentissages : Chaque fonctionnaire stagiaire, de manière autonome, devra aller observer pendant 12 heures, d'autres lieux que les classes dans lesquelles il exerce cette année. En dehors du « plan de travail » qui concerne spécifiquement le « comment gérer la classe », les fonctionnaires stagiaires devront faire ce stage au semestre 4. Il sera l'occasion de découvrir et de s'ouvrir à la prise en charge des jeunes. Il peut s'agir de choisir d'observer des classes de PFA ou PEMF dans d'autres cycles que celui où le fonctionnaire stagiaire exerce ou a mené des observations. Il peut avoir lieu dans des établissements d'un autre type que celui d'affectation ou dans des établissements spécialisés. Les PLP peuvent aussi demander à aller faire un stage en entreprise où ils trouveront les gestes professionnels et la culture professionnelle que ne peut aborder la formation. Les fonctionnaires stagiaires peuvent s'ouvrir à un environnement élargi en allant dans tout lieu d'accueil des jeunes par des professionnels de l'emploi et de la formation professionnelle : PAIO, AFPA, Mission locale, Pôle emploi, IME, EREA, IMPRO ou tout autre instance d'accueil des jeunes à leur sortie du système scolaire. La seule contrainte est de rester sur l'Aquitaine. Là encore toute liberté est offerte aux fonctionnaires stagiaires pour trouver ces lieux. Une convention peut être nécessaire et parfois demandée par le partenaire accueillant,

mais un fonctionnaire stagiaire de l'éducation nationale peut observer sans convention dans un autre établissement de l'éducation nationale. Les documents relatifs à ce stage sont en annexe.

UE 3 (48h) : compléments de formation

Repères pour la classe sur thématiques : Une « fiche de lecture » devra être rédigée sur un ouvrage ou un article sélectionné parmi ceux conseillés par les formateurs ou librement choisi par le fonctionnaire stagiaire en fonction de l'intérêt qu'il y aura trouvé autour des questions d'Ecole Ainsi, sera élaborée et partagée une base de données de fiches de lecture construites par chacun et mises à disposition de tous sur le forum dédié au Diplôme Universitaire Parcours Complémentaire (DUPC).

Groupes de besoin : Tous les vendredis matins de chaque session de formation se déroulent des TD sur des thématiques transversales. Ils se dérouleront tous sur le site de Mérignac de 9h30 à 12h30.

Les fonctionnaires stagiaires en renouvellement suivront les TD sur la gestion de la classe, l'autorité, la différenciation et corps et voix. L'ordre des TD est envisagé dans un ordre de priorité par rapport aux problématiques inscrites dans la pratique. Ces thématiques seront traitées sur deux séances séparées dans le temps.

Gestion de classe : définitions et extensions dans les dimensions pédagogique, didactique, temporelle, spatiale, relationnelle.

Autorité : types d'autorité, posture de l'enseignant, développement d'une autorité éducative

Différenciation : les sources de diversité, les dispositifs de différenciation, les obstacles, la construction d'une situation

Corps et voix : communication gestuelle et vocale de l'enseignant dans l'exercice du métier (micro-gestes)

Les autres fonctionnaires stagiaires suivront les TD ci-dessus cités mais il leur en sera proposé d'autres dès la rentrée avec une inscription pour l'année dès octobre : Parcours d'éducation artistique et culturelle, EPS, organiser une veille documentaire, évaluation par compétences, ... Il leur sera aussi possible d'exprimer leurs besoins dès le début de l'année afin d'organiser des TD sur d'autres thématiques si les effectifs le permettent.

Plan de travail : Les stagiaires en renouvellement réaliseront le plan personnalisé de formation et suivront d'autres actions de formation s'ils le souhaitent. Le volume horaire indiqué pour le plan de travail est intégré dans celui du plan personnalisé de formation.

Les autres fonctionnaires stagiaires réaliseront le plan de travail établi avec les acteurs de la formation. Le volume horaire indiqué est le minimum à respecter

Les actions de formation sont à effectuer d'octobre à mai. En S3, les stagiaires sont amenés à entrer dans la démarche du « plan de travail » qui sera probablement modifié en fonction des progrès estimés par le stagiaire et de la faisabilité de sa mise en œuvre. Le tuteur ESPE dès sa première visite accompagnera son stagiaire dans le choix d'actions de formation adéquates aux besoins du stagiaire. Chaque Responsable de site ou de Parcours disciplinaire met à disposition du stagiaire l'offre classique de formation à la fin octobre au plus tard (aller sur Emploi du temps l'ESPE-Promotions-rechercher, contacter le Prof pour autorisation à venir dans son cours).

A la rentrée tous les stagiaires (premier et second degré) sont dans les classes la semaine du 3 au 7 septembre. La formation ne peut commencer que la semaine du 10 septembre. En septembre, les stagiaires du premier degré suivent le 2A2E et ceux du second degré suivent la formation didactique des M2.

Règles de validation en DU COMPLEMENTAIRE (accréditation 2016/2020)

1/ Contrôle continu.

Aucune UE n'est évaluée en contrôle continu en DU complémentaire.

2/Contrôles terminaux.

Tout devoir terminal non remis est affecté de la note zéro.

Il n'y a pas de session 2, dite de « rattrapage », en DU Complémentaire.

3/Règles de validation.

Le DU Complémentaire se décline sur les 2 semestres, sans distinction.

Un jury académique annuel est organisé en fin d'année universitaire.

Validation de l'année :

Les notes des 3 UE qui composent le DU Complémentaire ne sont pas compensables entre elles.

Le DU Complémentaire est validé lorsque les notes des 3 UE sont toutes supérieures ou égales à 10/20.

En complément, une note inférieure à 10/20 en UE1 « accompagnement du stage, mise en situation professionnelle, visite conseil, analyse de pratiques » entraîne un **avis défavorable du directeur pour la titularisation.**

Modalités d'évaluation

Le semestre 1 ne donne lieu à aucune notation.

UE 1 : La seconde visite du S4, sera évaluative et fera l'objet d'une note sur /20. A l'issue de la visite du S3, il peut être demandé un écrit professionnel qui ne peut donner lieu à une note prise en compte dans la validation de l'UE 1.

Les analyses de pratiques ne donnent pas lieu à une notation incompatible avec un travail réflexif. Si la quête de sens est commune et portée par le groupe, le sens demeure le sens de chacun, entrant ainsi dans une dynamique d'auto-évaluation.

Le plan de travail prévisionnel ou le plan personnalisé de formation sera remis fin décembre au responsable du parcours sans donner lieu à une note.

UE 2 : Le dossier écrit du projet des équipes inter-catégorielles fait l'objet d'une évaluation notée sur /20. Le projet ne sera sans doute pas terminé avec les élèves et se prolongera jusqu'en juin, généralement il est constitutif de la fête de fin d'année scolaire. Cependant le dossier écrit sera remis au plus tard le 20 mai au responsable du parcours qui le transmettra à l'enseignant qui a suivi le projet. Le dossier écrit est d'au moins 20 pages sans les annexes C'est la production finale qui est évaluée et la même note est attribuée à chacun des membres de l'équipe. Toutefois chacun devra fournir une partie de travail individuellement identifiable rendant compte de la réalisation du projet avec sa classe. La grille des critères d'évaluation se trouve en annexe. Chaque groupe devra responsabiliser chacun des participants.

L'écrit final produit par les fonctionnaires stagiaires en renouvellement fait l'objet d'une évaluation notée sur /20. Il sera remis au plus tard le 20 mai au responsable du parcours pour le transmettre à l'enseignant qui assure les visites. La description des objets de l'observation, l'analyse et les propositions d'intégration dans la pratique seront rédigées sur une dizaine de pages. La grille des critères d'évaluation se trouve en annexe.

UE 3 : La « fiche de lecture » fait l'objet d'une évaluation sur /20. Elle sera remise au plus tard le 20 mai au responsable du parcours pour la transmettre à l'enseignant qui anime l'atelier d'analyse de pratiques. La grille des critères d'évaluation se trouve en annexe. Elle ne doit pas dépasser 4 à 5 pages.

Emploi du temps du DU parcours complémentaire

Jeudi	27 septembre	8 novembre	6 décembre	17 janvier
Matin	Présentations	Analyse de Pratiques	Analyse de Pratiques	Analyse de Pratiques
A.midi	Analyse de Pratiques	Analyse de Pratiques	Pédagogie de projet ou Observation	Analyse de Pratiques
Vendredi	28 septembre	9 novembre	7 décembre	18 janvier
Matin	Groupes de besoin	Groupes de besoin	Groupes de besoin	Groupes de besoin
A.Midi		Organisation groupes projet ou Préparation observation		Accomp.projet ou obser

Jeudi	14 février	28 mars	9 mai	6 juin	4 juillet
Matin	Analyse de P	Analyse de Pratiques	Analyse de Pratiques	Analyse de Pratiques	Présentation projets
A.midi	Accomp.Pro ou obser	Accomp.Pro ou obser	Accomp.Pro ou obser	Accomp.Pro ou obser	Présentation projets
Vendredi	15 février	29 mars	10 mai	7 juin	5 juillet
Matin	Groupes de besoin	Groupes de besoin	Groupes de besoin	Groupes de besoin	Présentation projets
A.Midi					Présentation projets

« PLAN de TRAVAIL »
D.U. PARCOURS COMPLEMENTAIRE
A remettre pour le 20 mai

Mr, Mme :

Compétences visées par l'action de formation	Contenu de l'action de formation (AF)	Dates de l'AF	Lieux de l'AF	Nom du formateur	Signature de l'enseignant

STAGE (12h) dans d'autres lieux d'information, de formation, d'éducation

A effectuer au second semestre S4 et à remettre pour le 20 mai

Mr, Mme :

Dates/ durée	Personne accueillant le stagiaire	Lieux de stage	Observations prévues

FICHE DE LECTURE

A remettre avant les vacances d'hiver

Mr, Mme :

Thématique :

La **référence** complète du texte : **titre** du document et sous-titre, **nom** de ou des auteurs, lieu et maison d'édition ou nom de la revue, date d'édition ou numéro de la revue, nombre de pages, la **localisation** du document (bibliothèques de l'Université de...) comprenant la **cote** de rangement sur les rayons

Les mots clés :

Le sujet : de quoi parle le document	
Un résumé : le résumé comprend la position de l'auteur, ses arguments, ses hypothèses ses idées importantes, sa conclusion.	
Les définitions à retenir	
Des citations référencées et justifiées c'est à dire des phrases que l'on juge pertinentes. Elles doivent être reproduites fidèlement. Elles doivent aussi être placées entre guillemets («») et la page de l'ouvrage d'où elles ont été tirées doit être indiquée.	
Des commentaires personnels : pourquoi ce choix, qu'est-ce qui est interrogé et comment intégrer ces apports dans l'analyse des pratiques et/ou dans l'évolution des pratiques	

Grille des critères d'évaluation

Agir coopératif

<i>Critères</i>	<i>Barème</i>
Contraintes exigées du travail sur projet	
Respect de l'interdisciplinarité et/ou inter-niveau	1
Calendrier de la réalisation du projet	1
Articulation et intégration des différentes disciplines	2
Le contenu du dossier	
Présentation de la démarche avec ses réussites, ses difficultés et ses limites	4
Identification des compétences et des connaissances des élèves mises en jeu dans le projet	2
Description des modalités d'évaluation des élèves au cours du projet (diagnostique, formative, sommative, formatrice)	2
Retour individuel de chaque stagiaire sur l'intervention de sa classe dans le projet	2
Description des productions finales et de leur communication	2
Forme de l'écrit	
Écrit structuré	1
Nombre de pages respecté	1
Orthographe et syntaxe correctes	2

Environnement éducatif

<i>Critères</i>	<i>Barème</i>
Contexte de l'observation	
Présentation des modalités d'observation	1
Calendrier des observations	1
Description des objets d'observation	1
Apports	
Outils d'observation	2
Compétences professionnelles visées	1
Analyse	4
Propositions d'amélioration	4
Intégration dans la pratique	2
Forme de l'écrit	
Écrit structuré	1
Nombre de pages respecté	1
Orthographe et syntaxe correctes	2

Fiche lecture

<i>Critères</i>	<i>Barème</i>
Présentation du document	
Référence	1
Sujet	1
Résumé	3
Le contenu du document	
Définitions	1
Citations	2
Justifications	4
Intégration dans la pratique	4
Forme de l'écrit	
Écrit structuré	1
Nombre de pages respecté	1
Orthographe et syntaxe correctes	2

Fiche de positionnement en stage d'observation des stagiaires du DUPC ESPE Aquitaine

Objet : stage d'observation

Mme/M.

Fonctionnaire stagiaire en (discipline)

Coordonnées :

A (lieu),

le (date)

A l'attention de :

- (le chef d'établissement)

- (l'enseignant observé)

(Madame ou Monsieur...)

Je vous sollicite afin de vous demander l'autorisation d'effectuer un stage d'observation dans le cadre de ma formation de fonctionnaire stagiaire dans votre établissement. (présentation du cursus de l'étudiant et de l'objectif de son stage d'observation)

Ce stage d'observation, sans évaluation ni prise en charge financière, se déroulera avec votre accord, et celui de l'enseignant observé :

les (dates)

avec l'enseignant (nom de l'enseignant)

Je m'engage, en ma qualité de fonctionnaire de l'Etat, à respecter l'ensemble des obligations qui relèvent de mon statut dont l'obligation de réserve et l'obligation de neutralité.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous remercie pour l'attention que vous porterez à ma requête.

Bien cordialement,

(nom de l'étudiant et signature)

**FORMATION D.U. Parcours Complémentaire
VISITE DE CLASSE**

NOM DU STAGIAIRE :

LIEU DE STAGE :

Niveau :

Circonscription :

NOM DE l'accompagnateur:

DATE ET HEURE DE LA VISITE :

Rappel des 14 compétences communes :

- 1) Faire partager les valeurs de la République
- 2) Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
- 3) Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- 4) Prendre en compte la diversité des élèves
- 5) Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- 6) Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- 7) Maîtriser la langue française à des fins de communication
- 8) Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par le métier
- 9) Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- 10) Coopérer au sein d'une équipe
- 11) Contribuer à l'action de la communauté éducative
- 12) Coopérer avec les parents d'élèves
- 13) Coopérer avec les partenaires de l'école
- 14) S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

SIGNATURES

Stagiaire

Accompagnant ESPE :

Rapport au verso si nécessaire ↩

Préparer la classe

- Concevoir une planification des activités sur la durée (journée, semaine, stage)
- Concevoir l'organisation matérielle des activités (espace – documents, matériels – contraintes liées à la vie de l'école...)
- Concevoir des situations d'apprentissages intégrées dans

un projet, une progression

- Définir un objectif d'apprentissage
- Définir les tâches proposées aux élèves
- Concevoir des situations d'évaluation
- Prévoir des alternances dans les modalités de travail

Points satisfaisants :

Points à améliorer et conseils prioritaires :

Conduire la classe

- Maîtriser la relation pédagogique et l'exercice de l'autorité
- Faire comprendre et faire respecter les consignes de travail et les règles de vie collectives
- Gérer la mise en œuvre des activités des élèves
- Adapter les formes d'intervention et de communication aux types de situations et d'activités prévues (voix, gestes, déplacements, passation des consignes, utilisation de supports)
- Être attentif aux réactions des élèves.
- Responsabiliser les élèves dans leurs apprentissages (interactions orales, gestion des erreurs...)
- Créer des modalités pédagogiques en fonction de la diversité des élèves

Points satisfaisants :

Points à améliorer et conseils prioritaires (*principalement lors de la première visite*):

Entrer dans une démarche d'analyse de sa pratique professionnelle

- Etre capable de percevoir et d'analyser les décalages entre les objectifs visés et ceux effectivement atteints

- Savoir analyser les comportements des élèves (attitudes, obstacles rencontrés)

Points satisfaisants :

Points à améliorer et conseils prioritaires (*principalement lors de la première visite*):

Avis global sur le travail du stagiaire à ce stade de la formation au regard des 14 compétences.

Evaluation globale des compétences du stagiaire : /20 *Réservé à la seconde visite semestre 4*